ASSOCIATIONS

Subvention aux associations : lancement de la campagne en ligne

Vous souhaitez obtenir une aide financière du Département de Vaucluse pour votre association : à partir du 15 septembre et jusqu'au 15 décembre 2023 minuit, les responsables d'associations peuvent déposer leur demande de subvention en ligne sur le site vaucluse.fr. Ces démarches se font sous forme entièrement dématérialisée.

Publié le 30 août 2023

Les demandes de subventions pour l'année 2024 s'effectuent sur la plateforme Vaucluse Services via Vaucluse.fr en cliquant sur : Le Conseil départemental soutient les associations - Vaucluse

Attention !Toutes les pièces justificatives, permettant l'instruction de votre demande, doivent être obligatoirement jointes lors de l'envoi de votre dossier. A défaut, votre demande ne pourra pas être prise en compte.

Plus de renseignements au 04 90 16 15 00 ou par mail à :contact@vaucluse.fr

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09